



Charte

des PARENTS du RCO



Le rugby est une « école de la vie » : il vous revient, parents, d'accompagner et d'aider le club dans la formation sportive et l'éducation de votre enfant.

J'ai le droit :

- 🏉 d'exiger un encadrement compétent pour mon enfant*
- 🏉 d'être informé sur les activités, le comportement et les évolutions de mon enfant*
- 🏉 d'assister aux entraînements et aux compétitions, sans interférer le travail des éducateurs*
- 🏉 d'être force de proposition, de m'investir dans la vie du club*
- 🏉 d'être respecté de toutes les composantes du club*

J'ai le devoir :

- 🏉 de laisser la liberté à mon enfant, je ne l'oblige pas à jouer au rugby s'il n'en a pas envie*
- 🏉 d'encourager mon enfant à respecter les règles du jeu et les règles de vie (assiduité, ponctualité, ...)*
- 🏉 de respecter les décisions des éducateurs : c'est un lieu de formation et d'éducation avec ses plaisirs et ses contraintes*
- 🏉 d'être de bons spectateurs et des supporters exemplaires : respecter les enfants quelque soit l'équipe ainsi que l'arbitre*
- 🏉 de respecter les règles de vie et le règlement intérieur du RCO*